



Aujourd'hui devant Dieu

Quelle maturité?

17^e jour du 6^e mois

« Mais maintenant, après avoir connu Dieu, et surtout après avoir été connus de Dieu, comment retournez-vous à ces fables et pauvres principes élémentaires auxquels vous voulez à nouveau vous asservir? »

Galates 4.9

Lecture : Galates 4.8-11

Si tous les chrétiens avaient atteint leur maturité spirituelle, quelle force l'Église aurait-elle démontrée face aux adversaires de Dieu! Son Esprit aurait prouvé sa présence active et efficace au milieu d'elle. La maturité vient très faiblement, à petites doses. Le chrétien que nous sommes préfère ses vieilles routines. Il aime la sécurité de l'enfance, lorsque sa vie était réglée par des préceptes et les règles rigides du « tu dois », « tu ne dois pas ». Aussi l'Esprit de Dieu — pourrait-on dire de manière paradoxale — a peu de chances de nous influencer! Les chrétiens d'âge mûr sont empêtrés dans des routines, aussi font-ils un usage abusif de leur liberté. Certains jeunes, de leur côté, préféreraient se laisser guider par des règles précises. Les uns et les autres savent que la liberté est une entreprise et une expérience aventureuse.

Il est tellement plus facile et plus aisé de s'entendre dicter exactement ce qu'il faut faire! Nombre de nouveaux convertis se trouvent parfois mal à l'aise avant d'apprendre à vivre dans la liberté de l'Esprit de Dieu. Ils lui préféreraient des règles rigides; il ne faut pas fumer, il ne faut pas boire du vin, il ne faut pas aller au cinéma, il ne faut pas ceci, il ne faut pas cela... Qu'on sache pourtant que ce n'est pas une loi tatillonne qui régit notre situation, car aucun système légaliste n'est suffisamment large en soi. Les religions légalistes règlent certains domaines des activités des hommes et regardent comme « neutres » d'autres sphères. Quelle erreur! Les chrétiens de la Galatie se trouvaient en danger d'étouffer la liberté qui leur était offerte. Donc de limiter, de restreindre, toute la portée de leur foi active. Pour eux, la foi ne concernait que telle ou telle activité « religieuse », telle ou telle observance de jours, de dates, de fêtes, etc. Dieu, lui, ne se limite pas à un seul domaine de notre vie.

Chaque jour et chacune de ses heures, remplies ou vides, lui appartiennent et doivent être placés sous son regard. Notre vie tout entière lui appartient. Permettons donc au Saint-Esprit de nous conduire en toutes choses même si nous ne trouvons pas une loi spécifique qui s'applique à notre cas précis.

Prière

Seigneur Dieu, enseigne-nous qu'il n'existe pas de vie chrétienne compartimentée en partie religieuse et en partie neutre. Tu nous veux totalement pour toi. Puisse nous nous laisser guider par ton Esprit dans le travail quotidien et dans les loisirs, afin de te glorifier sans cesse dans nos paroles et dans nos actes. Amen.

Aaron Kayayan, pasteur

La liberté chrétienne, 30 méditations sur l'épître aux Galates, tirées de la série complète *Aujourd'hui devant Dieu*, Perspectives Réformées, Palos Heights.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))